



Bilan

Ville de
Peymeinade



de mi-mandat 2020-2023



WWW.PEYMEINADE.FR



Sommaire

ÉDITO DU MAIRE	3
AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE	4
INNOVATIONS URBAINES	6
UNE VILLE PLUS DURABLE	8
DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE	10
UNE VILLE DYNAMIQUE	12
UNE VILLE SOLIDAIRE	14
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	16
UNE VILLE TOURNÉE VERS LES JEUNES	18
UNE VILLE ATTRACTIVE	20
MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE	22
UNE VILLE BIEN GÉRÉE	24
UNE VILLE COMMUNICANTE	26
EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES	27
AGENDA	28

Retrouvez sur le groupe Facebook des élus de la majorité, Peymeinade l'info naturellement, des informations concernant la ville de Peymeinade sur des sujets divers et variés, dans une démarche de proximité.

Le site **Peymeinade.fr**, les pages **Facebook**, **Instagram** et **Twitter** au nom de Ville de Peymeinade, vous apporteront des informations pratiques à chaque instant.

Peymeinade est aussi sur **Panneau Pocket** !

Retrouvez-nous sur l'application mobile pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations de la Ville, sans avoir à communiquer vos informations personnelles.

Afin de vous tenir informé(e) sur les événements importants de la ville, nous vous proposons également de vous inscrire à la **newsletter** disponible par mail. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville tout en bas de la page d'accueil.

Peymeinade est à présent sur **Youtube**. Retrouvez nos vidéos et reportages sur Mairie de Peymeinade.

Les pharmacies de garde des dimanches et des jours fériés sont annoncées sur la page Facebook Ville de Peymeinade

Numéro **SOS Médecins** : 36 24 ou 08 25 00 50 04

Le **marché de Peymeinade** a lieu tous les lundis de 8 h à 13 h place du Centenaire

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** collecte les ordures ménagères

les lundis et vendredis. Les bacs de tri sélectif sont collectés les jeudis

Numéro de téléphone : 04 89 35 90 96

La **Mairie de Peymeinade** effectue un ramassage des encombrants à domicile

les mardis sur rendez-vous au 04 93 66 20 64

3 objets maximum

Directeur de publication : Philippe Sainte-Rose Fanchine

Rédaction du magazine : le Maire, les élus, le service communication et les services municipaux

Photos : service communication

Mise en page du magazine : service communication

Impression : CMPC - Distribution : Mediastar

Ville de Peymeinade - 11 boulevard Général de Gaulle 06530 Peymeinade - Téléphone : 04 93 66 10 05

Si vous ne recevez pas le magazine, envoyez un e-mail à mairie@peymeinade.fr

Dépôt légal : N°ISSN 1279-9270 - Tirage 5300 exemplaires

Édito du Maire



Chères Peymeinadoises, chers Peymeinadois,

C'est grâce à votre confiance que notre équipe a été élue fin juin 2020.

La Covid a eu un impact significatif sur le début de mandat. Durant près d'un an, la vie des Peymeinadois et de la collectivité a subi de nombreux bouleversements.

Dans ce contexte, pour autant, nous nous sommes attachés à lancer les projets municipaux comme prévu. Cependant, il a fallu pallier les urgences, établir des priorités compte tenu de l'apparition de nouvelles contraintes, de l'irruption de la guerre et de ses conséquences telles que l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières.

Le temps passe vite, nous sommes déjà rendus à mi 2023. L'heure est donc au bilan de mi-mandat et à la publication d'un numéro spécial du Fil de l'info que vous avez à votre disposition.

Dans ce document, nous avons voulu vous rendre compte, de façon précise, pour chaque domaine concerné, de ce qui a été accompli, de ce qui est en cours et de ce qui reste à réaliser.

Réussir un mandat suppose une collaboration de qualité entre élus et agents municipaux. Cette collaboration efficace a permis de travailler sur l'ensemble des domaines évoqués et contribué à faire de Peymeinade une ville attractive, solidaire, dynamique, plus durable, bien gérée et tournée vers les jeunes.

Notre objectif final est de rendre la commune plus accueillante dans un cadre de vie apaisé, de ramener la nature en ville tout en proposant des logements à prix modérés pour les actifs et les seniors qui sont fortement demandeurs.

Dans cet esprit, le projet de l'Espace Lebon revisité consiste à apporter une nouvelle centralité, qui fait tant défaut à notre commune depuis des décennies.

De façon générale, l'aménagement sur la commune tend à limiter l'étalement urbain qui nuit à la biodiversité. Notre volonté est aussi d'utiliser le bâti existant autant que possible en le réhabilitant en fonction des besoins identifiés (pôle culturel, cuisine centrale).

L'action sociale a enfin retrouvé sa vraie place alors que la précarité augmente dans un contexte de forte inflation des prix.

L'amélioration de la qualité des repas et la réduction du gaspillage dans les cantines des écoles se poursuivent avec succès pour la plus grande joie des enfants et des parents.

La parole est donnée aux citoyens au sein des comités consultatifs et des conseils de quartiers, leur opinion est prise en compte dans les processus de décision.

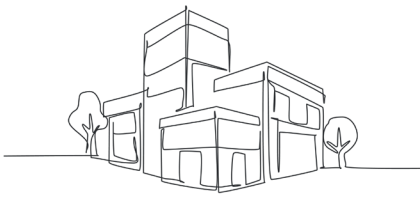
Pour conclure, je souhaite remercier notre équipe d'élus et les agents municipaux pour leur action efficace. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre eux pour la réalisation de la deuxième partie du mandat.

Je vous invite maintenant à découvrir dans le détail le bilan de mi-mandat et vous en souhaite bonne lecture.

Naturellement vôtre,



Philippe Sainte-Rose Fanchine



Aménagement

Et cadre de vie



La prise de conscience du changement climatique commence à être intégrée dans la loi et les documents d'urbanisme. La mise en place du PLU en 2017 a été une occasion manquée à cet égard, cette préoccupation n'a pas été prise en compte et cela génère la pression immobilière constatée. La progression démographique prévue y est excessive et la consommation foncière n'y est pas maîtrisée. Nous devons réfléchir au devenir de Peymeinade et bâtir un nouveau PLU en phase avec ces enjeux.

Jean-Luc François, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme

**CHIFFRES
CLEFS**

Soucieuse de l'environnement et du cadre de vie des Peymeinadois, la municipalité souhaite maîtriser la croissance démographique et l'urbanisation. Ainsi, le premier dossier travaillé pendant cette partie du mandat a été la renégociation de la ZAC Espace Lebon. La révision du PLU a été un autre sujet important puisque celui voté en 2017 conduisait à une multiplication des divisions parcellaires et à une pression constante des promoteurs immobiliers (avec une population pouvant atteindre 11 000 habitants). Bien sûr, l'équipe municipale n'oublie pas de satisfaire la demande de logements mais elle favorise la construction de « la ville sur la ville » en privilégiant des aménagements de qualité plutôt que l'étalement urbain.

Réalisé

- ✓ Négociation avec l'aménageur de la ZAC Espace Lebon afin de remanier ce projet : moins de logements, plus d'espaces publics, une meilleure prise en compte des critères environnementaux, couronnée par l'obtention du label Quartier Durable Méditerranéen niveau argent
- ✓ Organisation d'ateliers participatifs constitués d'habitants afin de penser les espaces publics de la ZAC Espace Lebon. Leurs propositions ont été intégralement retenues. Une exposition et une réunion publique se sont également tenues
- ✓ Modification du PLU : limiter les divisions parcellaires et leurs conséquences sur la densité en zone collinaire, assouplir les règles relatives aux panneaux photovoltaïques afin de permettre le développement d'une autoproduction d'électricité décarbonée, limiter la hauteur des immeubles en centre-ville, geler pour 5 ans deux ensembles fonciers disponibles de grande superficie, inscrire l'ancienne gare au titre du patrimoine remarquable, préserver de manière accrue les paysages, créer une zone agricole nouvelle au Mas de l'Olivine et une zone naturelle en centre-ville, au-dessus du centre technique municipal

20 % de logements en moins à l'Espace Lebon (40)

6000 m² de parcs publics en centre-ville à venir

240 logements empêchés

- ✓ Limitation de la progression démographique malgré la pression immobilière, refus de permis de construire lorsque cela est juridiquement possible
- ✓ Refus de l'implantation de 2 antennes de téléphonie 5G
- ✓ Actions relatives au conventionnement de logements existants au titre de la loi SRU : envoi d'un document d'information sur l'aide à la pierre aux propriétaires de logements vacants, vente de l'ancien presbytère à Habitat et Humanisme en vue de la création d'un logement social
- ✓ Gestion du patrimoine communal : vente de la maison « Rozand » au rond-point de la Liberté, vente des 2 appartements de la Blérarde au-dessus de La Poste, régularisation d'emprises foncières
- ✓ Mise en place de la dématérialisation pour l'instruction des autorisations d'urbanisme



Présentation des ateliers de la ZAC Lebon

En cours

- ✓ Mise en place du Règlement Local de Publicité, permettant de mieux protéger notre cadre de vie. Il sera approuvé courant 2023
- ✓ Lancement de la révision du PLU
- ✓ Mise en place du Comité Consultatif Aménagement et Urbanisme ouvert à la population pour définir le devenir des deux terrains gelés au PLU (quartiers du Village Neuf et des Termes) des 7 ha de terrain situés en entrée de ville, près de l'école Mistral, afin de préserver ce poumon vert
- ✓ Signature d'un contrat de mixité sociale avec la CAPG et l'État visant à ralentir le rythme de rattrapage du déficit en logements sociaux
- ✓ Conventionnement de 4 logements communaux en logements sociaux avec AGIS06

À venir

- ✓ Révision du PLU : ce sera le gros chantier de la deuxième partie de mandat. Les objectifs seront les suivants : mise en compatibilité avec le SCOT et la loi Climat et résilience (limitation de la consommation foncière et de la progression démographique, préservation des espaces naturels), préservation d'espaces agricoles, intégration des nouvelles dispositions à venir concernant les deux terrains gelés (quartiers Village Neuf et des Termes), préservation du poumon vert constitué par les 7ha de terrain en entrée de ville, mixité sociale, développement durable, mobilité douce, besoins futurs en équipements publics, développement économique, social et solidaire
- ✓ Démarrage des travaux de l'Espace Lebon au deuxième semestre 2023
- ✓ Financement d'une étude pré-opérationnelle permettant de définir les pistes de rénovation de l'ensemble Rivierazur, avec conventionnement des logements au titre de la loi SRU
- ✓ Poursuite de la régularisation de diverses emprises de voirie



Innovations Urbaines



Agir pour enrayer la dévitalisation de la commune, créer des espaces de rencontres, favoriser les déplacements doux, sécurisés et accessibles pour mettre la ville en relation avec ses habitants : c'est la mission qui nous a été confiée et que nous avons mise en œuvre dans ce début de mandat. Établir un schéma de cohérence territoriale dans les innovations urbaines : l'embellissement de la place Catany est le premier maillon d'une chaîne qui s'étendra du vieux village au futur quartier Lebon.

Marc Bazalgette, adjoint au développement durable et aux travaux

Modernisation de la voirie et de l'éclairage public, sécurisation des espaces piétons, mise en conformité des bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite, préservation du patrimoine et mise en valeur des espaces verts : de nombreuses actions ont été réalisées pour embellir la ville pendant cette première partie du mandat. Les élus s'attachent à améliorer le cadre de vie des habitants aidés par les services municipaux qui œuvrent pour l'entretien quotidien et le fleurissement régulier de la commune.

Réalisé

- ✓ Rénovation de bâtiments municipaux destinés à héberger la Maison des solidarités, l'espace Part'âges et les Restos du cœur
- ✓ Création d'une nouvelle aire de jeux, le «Parc du colibri» au square Cauvin, constituée de matériaux durables et d'un sol amortissant en copeaux de bois
- ✓ Création d'une boîte à livres
- ✓ Installation d'un pigeonnier contraceptif
- ✓ Embellissement du cimetière du Candéou
- ✓ Création d'une voie piétonne sécurisée sur l'avenue du Docteur Belletrud entre le chemin des Jacourets et le parking Saint Marc
- ✓ Sécurisation des piétons avec la réfection des passages protégés en peinture routière tous les 2 ans, en plusieurs lieux de la ville : chemin du Suye, parking saint Marc
- ✓ Rénovation de la chaussée en divers endroits de la ville
- ✓ Mise en accessibilité PMR de l'avenue de Boutiny, dans les bâtiments municipaux et les écoles
- ✓ Rénovation et embellissement de la place Catany avec la réfection totale des réseaux, la pose d'un nouveau dallage et la plantation d'arbres et de massifs

**CHIFFRES
CLEFS**

Réduction de 15 % sur deux ans **des coûts de fonctionnement**, hors augmentation **des coûts de l'énergie**

537 000 € pour l'aménagement **des voiries**



En cours

- ✓ Amélioration de l'éclairage public par l'installation de matériels moins énergivores
- ✓ Réalisation du pôle culturel avec choix de l'architecte et lancement des marchés de travaux
- ✓ Création d'une deuxième cuisine centrale dans l'enceinte du complexe sportif pour confectionner jusqu'à 500 repas



À venir

- ✓ Mise en sens unique d'une partie de l'avenue du Général De Gaulle, portion chemin du Clos - rue Louis Jaume et sécurisation des Termes et Amiral de Grasse
- ✓ Aménagement d'une voie piétonne sur le chemin des Maures et Adrets, en partenariat avec la Ville de Grasse
- ✓ Poursuite de la voie piétonne entre le rond-point de la Liberté et Le Tignet
- ✓ Installation de parkings à vélos en centre-ville et au collège
- ✓ Remplacement des dos d'âne par des ralentisseurs réglementaires pour un respect de la vitesse à 30 km/h
- ✓ Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- ✓ Poursuite du dallage sur l'avenue du 23 août et le parc du Colibri



Une ville

Plus durable



Peymeinade n'échappe pas à l'urgence climatique et adopte une approche globale du développement durable qui prend en compte les aspects sociaux dans une économie raisonnée et un environnement durable. Il y a plus de 30 ans déjà, on définissait le développement durable comme un développement devant répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Ne relâchons pas nos efforts !

Marc Bazalgette, adjoint au développement durable et aux travaux

Instaurer le développement durable dans chacun de ses projets est un des engagements forts de l'équipe municipale. Aussi, celle-ci s'emploie à verdir la ville, réduire les déchets et le gaspillage, diminuer la facture énergétique, limiter l'usage du plastique mais aussi favoriser les circulations douces : vélo électrique, aire de covoiturage... Les élus ont à cœur d'améliorer la qualité de vie de leurs administrés tout en tenant compte des contraintes et des enjeux écologiques.

Réalisé

- ✓ Diminution de la pollution lumineuse : l'éclairage public est éteint de 23 h à 5 h sur l'ensemble du territoire
- ✓ Mise en place du Comité Consultatif Environnement et Développement Durable ouvert à la population
- ✓ Broyage des déchets verts et utilisation du broyat par les services techniques ou les administrés sur demande
- ✓ Création des jardins potagers « Le petit lopin », en partenariat avec la CAPG
- ✓ Organisation de journées de sensibilisation des habitants aux nouvelles pratiques de tri et d'anti-gaspi : journée de citoyenneté, manifestation « Ramassons les déchets »...
- ✓ Distribution de gourdes dans les écoles pour sensibiliser à l'usage abusif du plastique
- ✓ Installation d'un pigeonnier contraceptif pour limiter la prolifération des pigeons en ville. Les fientes, très riches en azote, sont réutilisées comme engrais
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, tri des déchets en cantine
- ✓ Réduction du plastique dans toutes les manifestations publiques
- ✓ Sensibilisation aux modes de circulations douces : vélo électrique mis à disposition par la CAPG, parking de covoiturage...
- ✓ Mise à disposition d'un espace naturel pour réaliser une étude sur la biodiversité, à proximité de l'école Mistral avec Méditerranée 2000
- ✓ Réduction de l'utilisation des transports par le personnel municipal grâce à la mise en place de la semaine des 4 jours et du télétravail

**CHIFFRES
CLEFS**

1 tonne de fientes récoltées en moyenne en 1 an = **1 tonne d'engrais** réutilisé = **1 tonne de déjections corrosives** en moins sur la commune

De 23 h à 5 h extinction de l'éclairage public = réduction de **50 %** de la facture d'éclairage public



En cours

- ✓ Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux
- ✓ Isolation des bâtiments municipaux
- ✓ Mise en circuit fermé des fontaines



À venir

- ✓ Projet de récupération des eaux grises pour l'arrosage des espaces verts au sein de la ZAC Espace Lebon
- ✓ Remplacement des fausses haies végétales des écoles par des matériaux naturels
- ✓ Création d'espaces verts en centre-ville, dans les écoles et dans les lieux publics
- ✓ Végétalisation des écoles avec le concours des enfants du CMPJ
- ✓ Mise en place d'un composteur à la cuisine centrale Mistral
- ✓ Réalisation d'un atlas de la biodiversité avec la commune du Tignet
- ✓ Récupération de l'eau de la piscine pour l'arrosage, en accord avec la CAPG et l'Agence Régionale de Santé



Démocratie

Et participation citoyenne



Chaque quartier a ses particularités, des besoins spécifiques, des demandes différentes mais tous dénoncent la vitesse excessive, la sécurité des piétons qui est souvent mise à mal et l'incivisme de certains qui déposent leurs déchets en dehors des conteneurs ou confondent point d'apport volontaire des ordures ménagères et déchèterie. Si la plupart des demandes où seuls les services de la ville sont décisionnaires ont été satisfaites, d'autres nécessitent une réflexion approfondie, une étude et/ou un budget.

Gilles Chiapelli,
conseiller municipal
délégué aux conseils de quartier

Le succès des conseils de quartier tient à l'engagement des élus référents mais surtout à la participation des habitants. Au fil des réunions, ceux-ci ont pu constater que toutes leurs remarques et propositions sont prises en compte.

Les participants

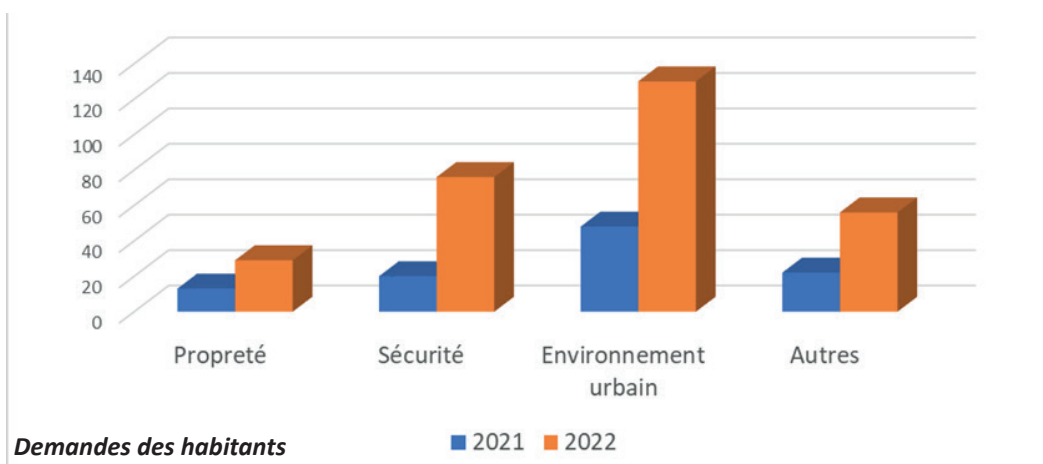
Après la période de confinement due à la situation sanitaire, nous avons souhaité recréer du lien entre habitants dans tous les quartiers de la commune et développer la démocratie participative en créant les conseils de quartier.

La commune est étendue et chaque quartier a ses spécificités. Pour promouvoir la convivialité, améliorer la qualité de la vie, pratiquer une écoute active des besoins et des attentes de la population, la ville a été découpée en 7 quartiers de manière à structurer les actions à mener pour assurer son développement et favoriser la prise de parole des habitants.

Pour chaque quartier, un élu référent et un suppléant assurent le lien avec les élus et les services municipaux via le délégué aux conseils de quartier.

Les demandes des habitants

Depuis le lancement des conseils de quartier nous avons enregistré 291 demandes. La grande majorité concerne l'environnement urbain (45 %), la sécurité (26 %) et la propreté (10 %).



**CHIFFRES
CLEFS**

39 réunions de quartier, 554 participations, 14 habitants en moyenne par réunion, **215 citoyens se sont exprimés**

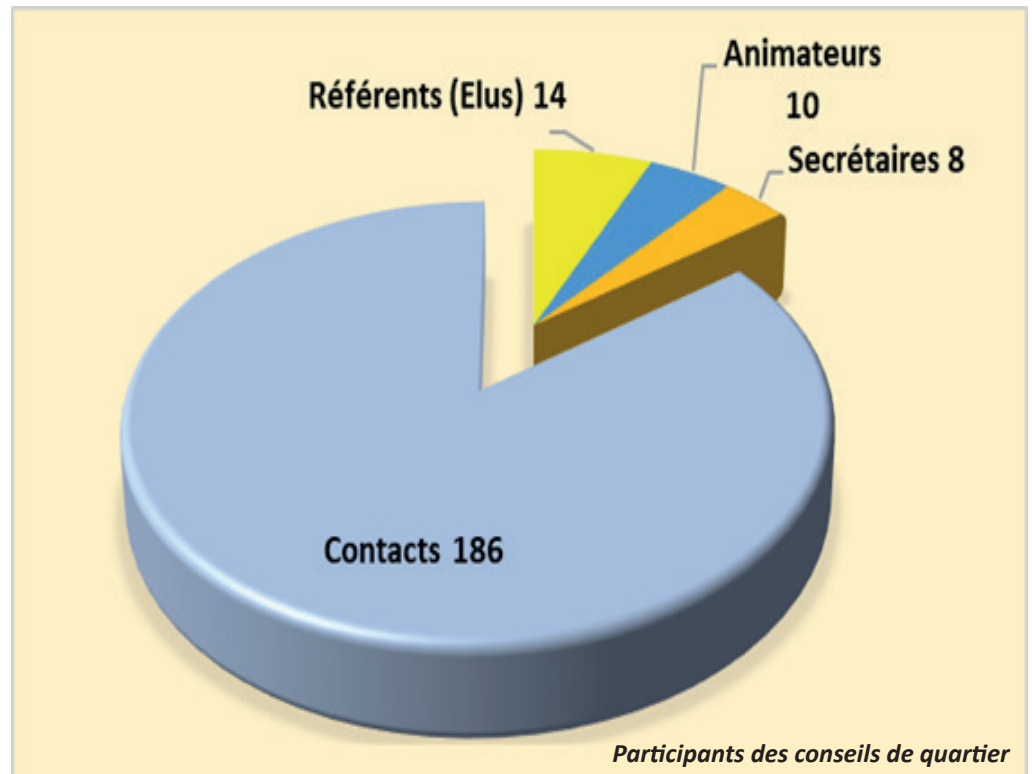
87 % des 291 demandes enregistrées sont closes parmi lesquelles **73 % sont satisfaites ou en bonne voie** (travaux programmés). 16 ont été refusées pour des raisons techniques.

7 événements festifs ont été organisés tous quartiers confondus

Les réunions

Au rythme d'une réunion toutes les 6 semaines (hors Apié) pour chaque quartier, des réponses sont apportées aux demandes directes des habitants ou reçues par mail. Participer aux conseils de quartier, c'est proposer, partager des idées, des remarques, en débattre avec les habitants, obtenir des réponses concrètes et vérifiées mais aussi créer du lien social.

215 habitants, souvent porteurs de messages de voisins qui ne peuvent assister aux réunions, nous ont rejoints. 18 d'entre eux se sont portés volontaires pour gérer l'animation ou prendre les notes nécessaires aux comptes-rendus. Lors de ces réunions, les échanges ont permis de proposer des actions destinées à améliorer la vie dans les quartiers.



En lien avec l'histoire

- ✓ Réalisation d'une stèle en métal pour supporter le buste de Joseph Cauvin
- ✓ Restauration du monument aux Morts place Prosper Merle
- ✓ Hommages aux personnalités Pierre Rabhi au square Cauvin et prochainement Samuel Paty au rond-point du collège



Une ville

Dynamique



La culture est un moyen de favoriser le vivre-ensemble, de mélanger les genres et les générations, de réunir les anciens et les nouveaux habitants autour de valeurs citoyennes, en apportant à la fois de la connaissance et du divertissement, tout en incluant des partenaires locaux multiples.

Elle est un levier qui fabrique de l'énergie et qui participe à la qualité de la vie dans notre commune. Animer le centre-ville et ne jamais perdre de vue les enfants ont fait partie de nos priorités.

Andrée Marckert, adjointe à la vie culturelle, communication et événementiel

Une commune vivante est une commune dotée d'animations pour tous. Tout au long de l'année, la Ville propose de multiples événements variés dans différents espaces municipaux. Malgré un contexte sanitaire difficile en 2020 et 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19, la volonté de l'équipe municipale a été de maintenir un service culturel au plus proche des habitants en adaptant les événements à la crise sanitaire. Depuis l'amélioration de la situation, la municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour offrir aux Peymeinadois une proposition culturelle de qualité. La culture doit être accessible à tous, c'est pour cette raison que les élus tiennent à ce qu'elle se diffuse dès le plus jeune âge en faisant participer les enfants aux événements.

Réalisé

- ✓ Doublement du budget consacré à l'acquisition de livres
- ✓ Réalisation de 108 ateliers gratuits à la bibliothèque, dont 54 en 2022 (hors crise sanitaire), touchant 1124 enfants
- ✓ Accueil de l'installation «Cocon poétique» dans le cadre d'une action de sensibilisation à la poésie, 576 enfants concernés
- ✓ Organisation de plusieurs événements dans le centre-ville et le vieux village, création de lieux d'échanges, de rencontres et d'espaces de convivialité, notamment lors des manifestations « À voir et à manger », « Apéro Jazz », « Fête de la Saint Roch »...
- ✓ Création du festival du film vert, un événement original et fédérateur
- ✓ Réalisation d'une fresque artistique sur le mur de l'ancienne gare de chemin de fer, actuellement Bureau d'Information Municipal
- ✓ Développement du festival Manga et implantation au gymnase David Douillet
- ✓ Usage réduit du plastique et recours au tri, ainsi qu'à la vaisselle réutilisable lors des manifestations
- ✓ Choix des artistes et prestataires locaux en priorité lors des manifestations
- ✓ Programmation de spectacles jeune public entièrement gratuits à chaque période de vacances scolaires

**CHIFFRES
CLEFS**

265 500 € investis pour la culture durant la période 2020-2022

11 668 spectateurs en 2022

880 enfants aux représentations gratuites jeune public en 2022

764 adhérents actifs à la bibliothèque



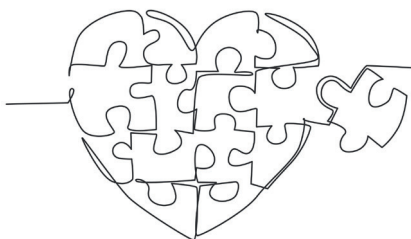
En cours

- ✓ Construction d'un pôle culturel avec une nouvelle salle de spectacle et un théâtre de verdure dans la pinède



À venir

- ✓ Inauguration du nouveau pôle culturel et de la pinède Daudet réaménagée
- ✓ Élaboration du projet scientifique et culturel de la bibliothèque
- ✓ Dynamisation de la salle Art et Culture
- ✓ Création d'un circuit de découverte dans le village
- ✓ Mise en place du paiement en ligne pour l'École de Musique et les événements culturels
- ✓ Collaboration avec le service Tourisme intercommunal afin de mieux promouvoir les événements communaux



Une ville Solidaire



Dès le début du mandat et malgré un contexte difficile, l'équipe municipale a tenu à rendre à l'action sociale la place qu'elle doit avoir avec une équipe du CCAS étoffée, des locaux plus accessibles, de nouveaux lieux d'accueil, un adjoint dédié... Les moyens alloués ont nettement progressé et permis de développer des réponses plus adaptées aux demandes d'aide et de favoriser le «mieux vivre ensemble».

Catherine Seguin, adjointe à l'action sociale et familiale, logement, emploi, santé économie sociale et solidaire

Faire de Peymeinade une ville plus inclusive est une des priorités de ce mandat. Afin de pallier les divers maux qui touchent la société actuelle : précarité, séparation, isolement... l'équipe municipale a développé plusieurs actions permettant aux habitants de se rencontrer, d'échanger, de faire ensemble. Les élus sont attachés à favoriser le lien entre les générations.

Réalisé

- ✓ Étoffement de l'équipe du CCAS
- ✓ Création de plusieurs lieux d'accueil pour mieux répondre aux demandes des usagers : Maison des Solidarités, Espace Part'âges, Mairie annexe
- ✓ Réalisation d'actions en faveur des travailleurs handicapés et des personnes en voie de réinsertion : la commune sollicite les services d'entreprises qui les emploient
- ✓ Mise en place de clauses sociales spécifiques dans les marchés publics permettant d'employer des personnes en situation de handicap ou défavorisées ainsi que des entreprises de l'économie sociale et solidaire
- ✓ Augmentation des visites à domicile auprès des personnes les plus âgées et les plus démunies, animation d'un groupe de 15 bénévoles pour l'accompagnement de ces personnes
- ✓ Installation des Restos du Cœur dans une maison communale
- ✓ Travail en collaboration avec le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) et la Mission Locale (emploi jeunes et adultes)
- ✓ Mise en place d'un guichet unique pour les logements sociaux, collaboration avec les bailleurs sociaux et le service logement de la CAPG
- ✓ Hébergement d'urgence en hôtel et aménagement d'un logement communal
- ✓ Signature de conventions avec la Banque du Numérique, la SCIC TETRIS et France Service pour la mise en place d'ateliers individuels d'informatique
- ✓ Organisation de nouvelles actions en faveur des seniors : sorties, animations et ateliers de prévention
- ✓ Formation de l'équipe du CCAS au dispositif Aidant Connect

**CHIFFRES
CLEFS**

+ 50 % de visites à domicile

294 dossiers d'aide légale traités

36 logements sociaux attribués en 2022

225 personnes suivies annuellement

- ✓ Participation à l'étude ALAPAGE en partenariat avec ASEPT PACA pour le bien vieillir (diversité alimentaire et activité physique)
- ✓ Mobilisation en faveur du peuple ukrainien et à la suite du tremblement de terre survenu en Turquie et en Syrie
- ✓ Organisation d'une journée citoyenne annuelle pour faire ensemble, pour la Commune

En cours

- ✓ Développement d'actions intergénérationnelles avec le Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes
- ✓ Mise en place d'ateliers numériques à l'Espace Part'âges pour les jeunes actifs et les parents
- ✓ Proposition de différents ateliers de loisirs et de prévention à l'Espace Part'âges



À venir

- ✓ Création d'un Repair'café
- ✓ Développement d'un espace de vie sociale sur le Moyen Pays
- ✓ Accompagnement des jeunes de 18/24 ans en collaboration avec la Mission Locale
- ✓ Mise en place du dispositif « Territoire zéro non-recours » pour favoriser l'accès aux droits sociaux
- ✓ Accès à un point informatique au CCAS sur rendez-vous une fois par semaine à partir de septembre 2023
- ✓ Partenariat avec l'association « les seniors de l'électroménager »



Tranquillité *Publique*



Depuis 3 ans, la nouvelle municipalité a renforcé les effectifs de la police municipale pour arriver à 7 agents. Des moyens matériels ont aussi été octroyés pour assurer plus d'efficacité et une présence accrue dans tous les quartiers de la commune. Les chiffres clefs et le détail des opérations réalisées illustrent l'activité constante de la Police Municipale. Ses missions sont claires : être à l'écoute, analyser, prévenir et protéger, rappeler le cadre et préserver sûreté et tranquillité.

Michel Dissaux, adjoint à l'administration générale, citoyenneté, sécurité, protocole et cérémonies patriotiques

La sécurité et la tranquillité des habitants sont primordiales pour l'équipe municipale car elles permettent d'instaurer un climat apaisé et participent à la qualité de vie. Les premières mesures mises en place ont consisté à réorganiser les missions de la police municipale afin de renforcer sa présence sur le terrain.

Réalisé

- ✓ Renforcement de l'effectif de la police municipale avec l'arrivée d'un 7^e agent
- ✓ Emménagement du service de police municipale à la mairie annexe, dans des locaux modernes, plus accessibles
- ✓ Augmentation et modernisation du système de vidéoprotection (9 caméras de voie publique dont 3 lecteurs de plaques d'immatriculation, 8 caméras au complexe sportif) pour un total de 17 caméras
- ✓ Acquisition de nouveaux matériels performants : gilets pare-balles, cinémomètre (appareil servant à mesurer la vitesse), radios portatives numériques (liaison avec la Gendarmerie et les services techniques de la ville, notamment en cas d'évènements climatiques majeurs), véhicule automobile d'intervention
- ✓ Mise en place d'actions de prévention routière dans les écoles élémentaires (passage du permis piéton et vélo)
- ✓ Organisation de patrouilles nocturnes lors de la saison estivale
- ✓ Présence renforcée à la sortie des écoles
- ✓ Développement de la prévention des risques naturels
- ✓ Baisse du nombre de dépôts sauvages à la suite des infractions constatées et des campagnes de communication réalisées pour sensibiliser la population
- ✓ Animation des cellules de veille et participation à l'élaboration de la stratégie intercommunale de prévention de la délinquance et de la radicalisation (en partenariat avec la CAPG, la Gendarmerie et les équipes éducatives des écoles et du collège)

**CHIFFRES
CLEFS**

34 dépôts sauvages sanctionnés depuis 2020

2869 patrouilles de surveillance générale

989 points fixes de sécurisation des écoles et du collège

565 contrôles de la vitesse



En cours

- ✓ Obtention du label « ville prudente » décerné par l'association Prévention Routière



À venir

- ✓ Limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune
- ✓ Mise en place du dispositif « Participation citoyenne » (ex Voisins vigilants) en collaboration avec la Gendarmerie et les conseils de quartier
- ✓ Renforcement de la lutte contre les nuisances sonores (acquisition d'un sonomètre)



Une ville

Tournée vers les jeunes



Au cours de ce début de mandat, la municipalité a développé de nombreuses actions afin de mieux préparer l'avenir des jeunes générations. La proposition d'un mode d'alimentation durable, l'amélioration du cadre éducatif, y compris la lutte contre la fracture numérique, et le mieux vivre ensemble sont les axes privilégiés de notre engagement politique dans ce domaine. Les jeunes sont une priorité et nous voulons qu'ils soient totalement intégrés et acteurs de la vie de la commune.

Catherine Le Rolle, adjointe à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire

Soutenir les familles et prendre soin des enfants sont de nobles missions du service public. Favoriser l'éducation sous toutes ses formes, veiller à préserver le bien-être et la santé des enfants, proposer des activités diversifiées, accompagner les jeunes dans leur quotidien et leurs loisirs afin d'encourager leur épanouissement, sont autant d'objectifs qui sous-tendent le projet de l'équipe municipale.

Réalisé

- ✓ Généralisation à toutes les écoles du dispositif «Copains bienveillants» destiné aux élèves de CM2 pour lutter contre le harcèlement scolaire en collaboration avec l'Éducation nationale, la Gendarmerie, la Police municipale et la CAPG
- ✓ Création de 4 classes numériques mobiles de 16 tablettes chacune, en élémentaire, sur les quatre sites scolaires avec le soutien du Plan France Relance
- ✓ Nouvelle maintenance numérique dans les écoles et rénovation des équipements actuels
- ✓ Renouvellement de matériel dans les écoles : photocopieurs, vidéoprojecteurs, ordinateurs, lits, chaises, bureaux, jeux pour enfants
- ✓ Travaux permanents d'entretien (menuiserie, peinture, étanchéité) et de sécurisation des écoles avec l'occultation des cours et des bâtiments ainsi que la pose d'alarmes supplémentaires
- ✓ Mise en œuvre d'un projet global d'alimentation durable pour préserver la santé et l'environnement, inscrit dans le Projet Alimentaire Territorial de la CAPG et soutenu par le Plan France Relance. L'embauche d'une chargée de projet et un plan d'actions ont permis d'augmenter la qualité dans les assiettes, de diminuer le gaspillage alimentaire, d'étudier le potentiel agricole de la commune et de sensibiliser aussi le grand public
- ✓ Création du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes (CMPJ). Formation citoyenne et participation des jeunes élus à la vie communale
- ✓ Implication de la commune dans l'Éducation au Développement Durable. Mise en place d'une Aire Terrestre Educative gérée par un groupe d'enfants de l'école Mirabeau
- ✓ Création de jardins pédagogiques dans les écoles
- ✓ Réorganisation de la direction « Éducation », optimisation du travail et formation régulière du personnel intervenant dans les écoles
- ✓ Mise en sommeil de la caisse des écoles et intégration du fonctionnement scolaire au budget de la ville pour plus de transparence et d'efficacité du service

CHIFFRES CLEFS

75 % de loi EGALIM (produits labellisés) dont **60 % de bio** dans les menus des cantines début 2023

220 110 € d'investissement pour le Projet d'Alimentation Durable communal, dont 144 389 € d'aide du Plan de Relance

74 000 € d'investissement dont 31 800 € de subvention Plan France Relance pour le **projet numérique des écoles** (ressources + classes mobiles)



En cours

- ✓ Rénovation de l'école Saint Exupéry dans le cadre du Marché Global de Performance Energétique (MGPE) dont l'objectif est de faire des bâtiments publics des bâtiments exemplaires en matière d'efficacité énergétique
- ✓ Projet de création d'une cuisine centrale annexe : finalisation de l'étude et conception
- ✓ Poursuite des travaux d'entretien, de sécurisation et de réfection de l'étanchéité des toitures des écoles
- ✓ Installation de climatisations dans les écoles : dortoirs, salles polyvalentes et réfectoires
- ✓ Actions visant à la labellisation ECOCERT de la restauration scolaire : niveau «2 carottes» atteint en juin 2023
- ✓ Mise en place d'un composteur collectif sur le site de l'école Mistral pour le tri et la réduction des déchets biodégradables
- ✓ Projet de formation complémentaire des cuisiniers sur le thème des menus alternatifs



Présentation du dispositif «Copains bienveillants»

À venir

- ✓ Labellisation ECOCERT niveau 3 : 100 % de BIO dans les assiettes des enfants
- ✓ Poursuite du développement du numérique : davantage de ressources et d'espaces numériques de travail (Pronote, Éducartable), des classes mobiles en maternelle
- ✓ Développement des échanges intergénérationnels dans l'espace Part' Ages, en face de la bibliothèque
- ✓ Nouveaux aménagements dans les écoles : espace de convivialité à Mirabeau, sanitaires supplémentaires à l'école Saint Exupéry élémentaire, végétalisation accrue des cours d'école
- ✓ Mise en place du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité, en partenariat avec la CAPG et le CODES
- ✓ Dématérialisation des inscriptions à la restauration scolaire
- ✓ Achat de fournitures plus écologiques dans les écoles



Une ville

Attractive



Rendre Peymeinade attractive est une préoccupation première de la municipalité. Le dynamisme d'une ville se mesure à la présence de son tissu associatif et de ses nombreux commerces. Les élus travaillent à donner envie aux commerçants et aux associations de s'établir dans notre ville et à mettre en valeur leurs actions en multipliant les soutiens.

La ville "économique et associative" a grandi pour et avec ses habitants. Le nouveau service Vie économique apporte écoute et soutien aux commerçants. Le nombre des reprises ou renouvellements ne faillit pas, en adéquation avec les attentes des clients. Côté loisirs, le service Associations, aidé des Services techniques, œuvre toute l'année pour offrir l'accès aux salles communales. Nos objectifs demeurent et s'adressent à toutes les femmes, les hommes et les enfants pour qui le temps libre s'exprime à Peymeinade.

Aleth Corcin, adjointe à la vie économique, associative et sportive

Réalisé

- ✓ Parution de 38 annonces dans le magazine municipal pour promouvoir l'arrivée des nouveaux commerçants
- ✓ Recrutement d'un manager de centre-ville pour recenser, connaître et analyser le tissu commercial de la commune, instaurer une relation de proximité avec les commerçants, développer l'animation commerciale du centre-ville et l'attractivité économique du territoire, mettre en œuvre un plan d'actions pour redynamiser le centre-ville
- ✓ Réalisation de campagnes de promotion pour mettre en valeur le marché du lundi (communication, tombola) et mise en place d'un partenariat média
- ✓ Mise en place de Peymeinade-place.fr, l'annuaire en ligne qui permet aux acteurs économiques et associatifs de se faire connaître
- ✓ Organisation de rencontres régulières avec les commerçants et élus
- ✓ Diffusion de campagnes de promotion de l'achat local pendant la période du Covid et à l'approche des fêtes de fin d'année
- ✓ Relocalisation du Village de Noël, du carnaval et de la fête de la musique sur l'avenue de Boutiny afin d'y associer les commerçants
- ✓ Association des commerçants aux projets qui les concernent à travers des rencontres et des réunions publiques

CHIFFRES CLEFS

Le poste de **manager de centre-ville** a été financé à hauteur de **47 %** par la banque des territoires

106 associations répertoriées dont 19 associations art et culture, 10 associations à caractère civique, 13 associations de loisirs, 31 associations sportives

47 associations bénéficient de **locaux communaux**



- ✓ Soutien à l'économie sociale et solidaire par l'organisation de rencontres thématiques
- ✓ Entretien des équipements municipaux pour l'organisation des activités associatives
- ✓ Élargissement des périodes d'ouverture du complexe sportif et mise en accessibilité libre des terrains couverts pour le club de tennis
- ✓ Mise en place de nombreux créneaux pour les associations dans les équipements municipaux
- ✓ Organisation d'une journée dédiée aux associations : le « forum des associations »
- ✓ Publication d'un guide présentant toutes les associations de la ville
- ✓ Attribution de subventions annuelles aux associations peymeinadoises répondant à un intérêt général
- ✓ Ouverture de la Maison des solidarités pour reloger les associations situées dans l'enceinte de la ZAC Espace Lebon
- ✓ Réception des sportifs méritants par la municipalité
- ✓ Aménagement d'une piste de BMX derrière l'aire de pique-nique du quartier de Peygros



Réunion avec les commerçants

En cours

- ✓ Déplacement du marché du lundi sur le parking Saint Marc pour une plus grande sécurité et une meilleure visibilité
- ✓ Mise à disposition d'une salle dédiée aux associations au sein du complexe sportif pour la vente de boissons et snacking à leur bénéfice

À venir

- ✓ Remise à neuf de la signalétique indiquant les parkings du centre-ville
- ✓ Campagnes de mise à l'honneur des commerçants par quartier (centre-ville, La Cardelle, La Bléjarde)
- ✓ Mise en place d'un système de fidélisation des forains et révision du règlement du marché
- ✓ Accompagnement des commerçants du centre-ville durant la phase chantier de la ZAC Espace Lebon
- ✓ Élaboration du règlement intérieur du complexe sportif
- ✓ Réfection des terrains de tennis et de football avec des matériaux innovants en vue de s'adapter aux contraintes du changement climatique
- ✓ Création du Conseil Communal de la Vie Associative
- ✓ Ouverture d'une salle dédiée aux associations au sein de la ZAC Espace Lebon



Modernisation

De l'action publique



La « modernisation » de notre administration publique repose sur des valeurs partagées et donne un sens autre que de seules aspirations gestionnaires. Trois objectifs essentiels doivent impérativement être recherchés : l'égalité d'accès, l'exemplarité écologique et sociale et l'écoute démocratique. Cette modernisation ne doit pas être synonyme de moins de services publics, de leur effacement ou de leur recul, mais d'un renforcement des agents de terrain. La digitalisation et la dématérialisation doivent être systématiquement pensées et humainement accompagnées pour pallier les multiples fractures numériques. Enfin, pour asseoir sa légitimité et son rôle de transformation, l'administration publique doit évoluer vers un modèle en phase avec les impératifs de développement durable et de respect de l'environnement.

Pierre Fauret, adjoint aux finances, ressources humaines, informatique et marchés publics

Le numérique est devenu une réalité pour tous. Pour faciliter la vie des habitants avec des démarches simples et efficaces en ligne, les services de l'administration doivent se moderniser tout en continuant à s'adapter à tous les publics.

Réalisé

- ✓ Transformation numérique de la commune et des établissements scolaires afin de rendre les modes de communication plus performants : acquisition de matériel informatique
- ✓ Déploiement du numérique dans les écoles avec l'amélioration du Wi-Fi, l'acquisition de classes numériques et d'applications éducatives adaptées
- ✓ Développement du haut-débit dans tous les bâtiments communaux
- ✓ Mise en place d'une politique « zéro-papier » et dématérialisation des actes administratifs
- ✓ Engagement contre la fracture numérique avec la mise en place du dispositif « Aidant Connect » aux accueils de l'hôtel de ville et de la mairie annexe (formation des agents municipaux à l'accompagnement des usagers dans leurs démarches en ligne)
- ✓ Organisation d'ateliers individuels et collectifs ouverts au plus grand nombre permettant de se familiariser ou de se perfectionner à l'informatique (en partenariat avec la SCIC TETRIS)
- ✓ Attention portée sur l'accueil physique et téléphonique à l'hôtel de ville et à la mairie annexe
- ✓ Modernisation du système d'exploitation informatique des services municipaux pour lutter contre la cybercriminalité

CHIFFRES CLEFS

523 707 € investis pour la **modernisation du matériel informatique** de la commune et des écoles

22 084 personnes accueillies et **55 353** appels reçus depuis 2020

104 personnes accompagnées avec Aidant Connect en 2022



En cours

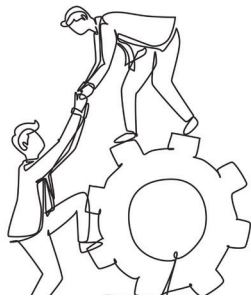
- ✓ Remplacement des matériels obsolètes



Aide aux administrés avec le dispositif «Aidant connect»

À venir

- ✓ Mise en place d'un système d'information et d'alerte de la population par SMS lors des événements climatiques
- ✓ Harmonisation des systèmes d'exploitation et des matériels informatiques dans les services municipaux
- ✓ Développement du paiement en ligne pour l'ensemble des régies de la commune (école de musique, droits de place, etc.)
- ✓ Déploiement de classes numériques dans les écoles maternelles
- ✓ Mise en place de solutions dématérialisées facilitant les procédures au sein des services municipaux



Une ville

bien gérée



Le reste à vivre d'une commune, ce qui va vraiment permettre de se projeter dans le futur, est matérialisé par un indicateur : l'épargne nette. L'évolution de cet indicateur est un moyen de jauger la fiabilité du projet municipal, tout en ayant intégré le critère de « bonne gestion », mais à sa juste place, c'est-à-dire en arrière-plan. Enfin, pour les services bancaires, la capacité de désendettement est un indicateur particulièrement intéressant lorsque la collectivité empruntera pour financer ses projets structurants.

Pierre Fauret, adjoint aux finances et aux ressources humaines

Maîtriser les dépenses sans réduire les prestations en faveur de la population, c'est le choix de l'équipe municipale. Depuis son élection, cette dernière a fait la chasse aux dépenses inutiles et optimisé la gestion de l'argent public, tout en conservant une organisation souple pour rester proche des citoyens. La disparition progressive de la taxe d'habitation, la diminution des dotations de l'État, la crise du Covid et l'inflation ont mis à mal le budget de la commune mais les élus ont réussi à trouver des solutions pour continuer à rendre un service public de qualité, grâce à une maîtrise raisonnée des dépenses et avec l'aide des agents municipaux fortement impliqués dans leurs missions.

Six objectifs pour une gestion saine des finances publiques

- ✓ Maîtrise des dépenses de la Ville malgré un contexte inflationniste
- ✓ Objectif volontariste d'augmentation des ressources
- ✓ Poursuite de la politique de désendettement de la Commune afin d'augmenter les capacités d'autofinancement et d'emprunt pour pouvoir financer les projets structurants engagés (deuxième cuisine centrale et pôle culturel)
- ✓ Dette contenue, courte, peu chère et surtout sécurisée : capacité de désendettement de 2 ans et 4 mois, durée de vie de la dette de 5 ans et 4 mois, taux moyen de 3,87 % et aucun emprunt toxique. Nous préservons ainsi l'avenir des générations futures et notre capacité d'endettement
- ✓ Développement d'une politique d'aide aux commerces impactés par la crise sanitaire par l'exonération provisoire des droits et taxes d'occupation du domaine public
- ✓ Poursuite d'un travail important sur la passation des marchés publics afin de s'assurer de la qualité de réalisation des prestations dans un cadre financier et juridique sécurisé et contrôlé

**CHIFFRES
CLEFS**

110 fonctionnaires territoriaux

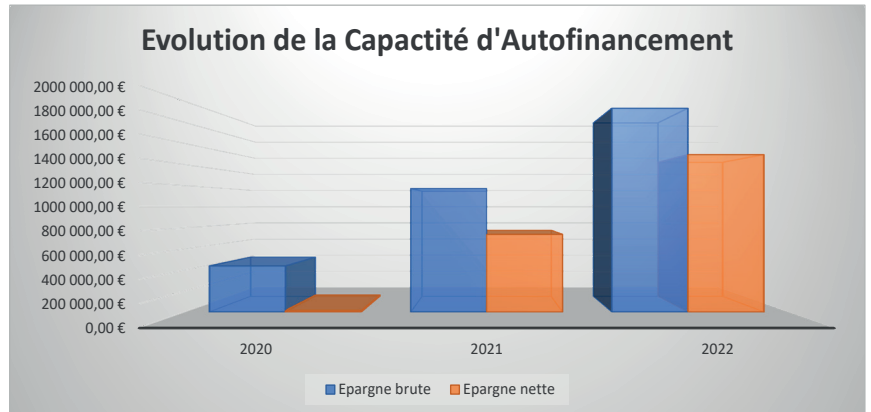
51 % des agents en filière **technique**, 27 % en filière **administrative**, 10 % en filière **médico-sociale**, 7 % en filière **policière**, 2 % en filière **culturelle**, 3 % en filière **animation**

63 % de femmes et 37 % d'hommes



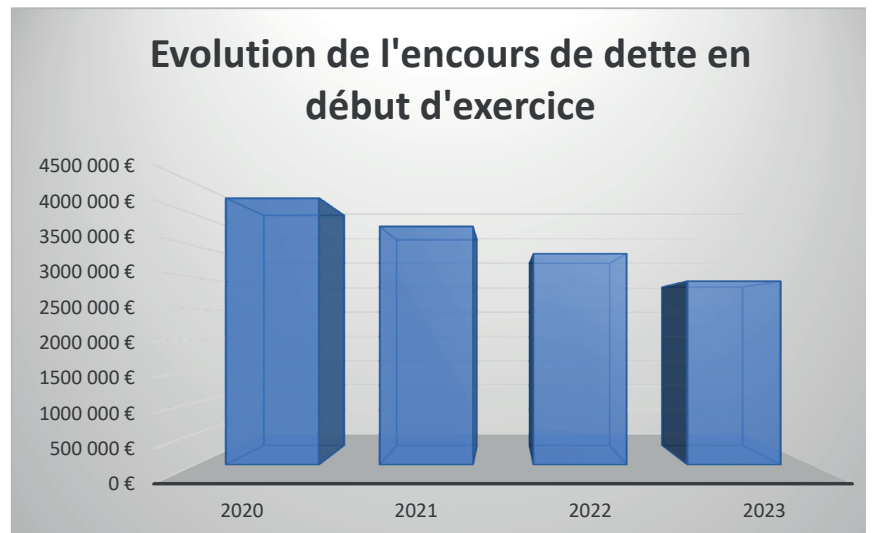
Des agents municipaux au service de tous

Tous les agents municipaux sont sur le terrain pour donner aux administrés le meilleur service public. Être au service de tous donne du sens à leurs missions, chacun dans son domaine de compétence et d'expertise. La commune veille à leur formation et met à leur disposition des outils modernes et performants. Le service public à Peymeinade, ce sont avant tout des professionnels qui ont à cœur de bien effectuer leur travail. La municipalité a développé une politique des ressources humaines réaliste et moderne s'inscrivant dans une démarche durable et responsable.



Les actions réalisées pour un service efficient

- ✓ Application de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour que l'évolution des effectifs de la commune coïncide réellement avec l'évolution des besoins
- ✓ Mise en place du télétravail pour réduire l'impact des transports
- ✓ Maintien dans les effectifs des contrats d'accompagnement à l'emploi et résorption de l'emploi précaire avec la mise en stage des agents en contrat depuis plusieurs années
- ✓ Mise en œuvre d'un plan de formation pluriannuel permettant une montée en compétence des agents





Communicante



Rendre compte des facettes de la réalité municipale et faire circuler l'information institutionnelle restent des axes forts visant à maintenir le lien avec les administré.e.s. Une réflexion a été menée pour réduire le recours au papier et aux matières plastiques (banderoles à usage unique) et rendre plus efficient l'accès aux moyens numériques. La diffusion du magazine municipal dans tous les foyers reste toutefois une priorité afin que l'information soit distribuée auprès de l'ensemble des citoyen.nes.

Andrée Marckert,
adjointe à la vie culturelle, communication et événementiel

Pour une meilleure information de ses citoyens, la collectivité doit communiquer en toute transparence sur ses actions. L'équipe municipale a souhaité amplifier les moyens de communication numériques et utiliser de nouveaux médias pour une meilleure efficacité. Une politique dynamique d'information est instaurée sur les réseaux sociaux avec la mise en ligne d'informations utiles aux citoyens chaque semaine. La vidéo est de plus en plus utilisée pour rendre compte du travail réalisé par les services sur le terrain. Dans le cadre d'une politique de développement durable, les élus veillent à réduire l'utilisation du papier pour une communication plus responsable et une gestion maîtrisée du budget.

Les actions pour une communication efficiente

- ✓ Utilisation d'un nouveau média de communication : l'application Panneau Pocket à installer sur son smartphone, qui permet l'envoi d'informations régulièrement mises à jour
- ✓ Sécurisation et actualisation systématique du site Internet de la commune avec publication de tous les actes administratifs utiles aux citoyens
- ✓ Captation du conseil municipal pendant la période du Covid pour permettre à tous les administrés de suivre les débats en ligne
- ✓ Publication de reportages vidéo sur les missions de service public, les travaux, les événements, les projets mis en place par la Ville
- ✓ Réalisation d'un magazine municipal clair et factuel « Le fil de l'Info » et d'un journal du Maire
- ✓ Réduction des quantités de papier utilisées pour les impressions : suppression des flyers, passage de 4 à 3 magazines par an, calibrage et optimisation du nombre de documents
- ✓ Utilisation d'un papier fin ayant le label européen PEFC, certifiant que le bois utilisé pour sa fabrication provient de forêts gérées durablement, afin de recourir à une moins grande quantité de matière pour les impressions
- ✓ Lancement de campagnes de communication pour sensibiliser la population aux incivilités (dépôts sauvages, vitesse, déjections canines), aux risques écologiques (restriction de l'eau) et à l'achat local
- ✓ Entretien de relations presse régulières et mise en place de nombreux partenariats avec les médias locaux pour promouvoir la Ville et son dynamisme (Virgin Radio, Kiss FM, France Bleu, RFM, Agora...)
- ✓ Publication de deux livrets annuels « Ca bouge » pour faire connaître les événements et animations organisés par la Ville
- ✓ Envoi d'une newsletter régulière à toutes les personnes inscrites pour la recevoir
- ✓ Participation de la population aux projets à travers l'organisation de réunions publiques thématiques

**CHIFFRES
CLEFS**

40 vidéos sur les réalisations de la commune en 2022
+ de 1000 publications Facebook en 2022
250 documents officiels mis en ligne

À venir

- ✓ Mise en place d'un « OUI Fil de l'Info » sur les boîtes aux lettres pour diminuer le nombre d'exemplaires imprimés
- ✓ Remise à neuf de la signalétique urbaine (équipements publics et parkings)

Expression des conseillers minoritaires

Chers Peymeinadois, Peymeinadois,

Depuis l'Élection de la nouvelle équipe, et après plusieurs Conseils Municipaux, Union pour Peymeinade vous informe des sujets sur lesquels nous sommes intervenus :

Avancement de la fibre (calendrier du déploiement)

Proposition de lieu d'accueil pour les familles Ukrainiennes

Couverture de la piscine, aucune avancée

Sécurisation des parcs, vandalisme du matériel public

Proposition de rendre un hommage à Samuel PATY sur un lieu public

Nuisances sonores et insalubrités suite à la réalisation d'un pigeonnier, lieu non approprié

Travaux de voiries notamment sur la réalisation de l'escalier face à la pharmacie du Candéou

Place Catany : abattage des arbres et suppression des places de livraisons

Demande de ralentisseurs : ave Boutiny et au niveau de la Cardelle

Parc du Colibri : sur la qualité du revêtement et la sécurité

ZAC LEBON : demande de référendum, projet retoqué en première enquête publique, qui n'est plus adaptée à la qualité de vie recherchée par les Peymeinadois

Circulation : aucune réflexion pour fluidifier la circulation, voire même une aggravation avec la mise en place d'un sens unique avec des termes qui dévie le flux de véhicules, par l'ave Funel ainsi que le ch de la Frayère sur ave Boutiny, etc..., et toutes les constructions en cours et à venir

Réhabilitation de la salle Daudet, lancement de concours (mars 2022 estimé 2K€ et parc 567mille€) ne soyez pas dupe les chiffres n'en resteront pas là

Cuisine centrale de Peymeinade : de dérogation en dérogation, proposition de se rapprocher du projet de cuisine centrale des Communes Le Tignet, Cabris, Spéracedes et Saint-Cézaire-sur-Siagne pour une réduction des couts, conformité des lieux, restauration collective adaptée aux repas selon les normes exigées et Bio

Vidange de la piscine : QUID de l'arrêté du 10/03/2023 par lequel le Préfet place le département en alerte sécheresse

A mi-mandat, le Conseil Municipal envisage d'avoir recours à un emprunt pour financer ses futurs projets malgré une trésorerie de près de 2,8k€ (laissée en 2020 par la précédente Equipe Municipale), la vente de certains biens immobiliers de Peymeinade (1-4 pièces, 1 studio, 1 lot non bâti et 15 places de stationnement à la Bléjarde, Villa Rozan et l'ancien presbytère) etc...

D'ailleurs, il est à noter d'ores et déjà une hausse des impôts :

+ 14,29 % Taxe d'habitation

+ 24,46 % Taxe Foncière sur le bâti,

+ 51,00 % Taxe Foncière sur le non bâti

Sans parler de l'imposition de 60 % sur les résidences secondaires qui risque de faire fuir une partie de notre population, Union pour Peymeinade a d'ailleurs voté contre

Notre groupe n'a cessé de dénoncer cette mauvaise gestion, ses mauvaises orientations et décisions

Et bien d'autres sujets que nous ne pouvons évoquer par l'espace limité qui nous est autorisé

En outre, nous déplorons que toutes nos questions qui doivent être adressées 48H minimum avant chaque Conseil Municipal ne fassent pas d'objet de réponse écrite aux élus et n'ouvrent droit à aucun débat

Le tribunal Administratif a rendu sa décision sur le recours de Union Pour Peymeinade de 2020 par lequel nous contestons la délibération relative au règlement intérieur qui privait l'opposition de son droit d'expression : «le tribunal condamne la MAIRIE au motif que l'opposition n'a pas d'espace sur le site internet officiel de la Commune»

Monsieur le MAIRE, arrêtez de vous cacher derrière toutes ces problématiques de la Commune sous prétexte qu'elles relèvent de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ou autres, alors que vous êtes le 1er magistrat de la Ville, garant des peymeinadois, et vice-président de la CAPG

UNION POUR PEYMEINADE,

Sophie PERCHERON, Patricia DI SANTO, Audrey MOUTTE, Joseph MATTIOLI, Didier MOUTTE, Éric VIDAL



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

**AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR
PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...**



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DATE	ÉVÉNEMENT	HORAIRES	LIEU
Vendredi 7 juillet	Les soirées estivales : Pulse, tribute to Pink Floyd	21 h	Pinède Daudet
Jedi 20 juillet	Les soirées estivales : Philippe Villa Trio	21 h	Pinède Daudet
Samedi 29 juillet	Apéro Jazz	19 h - 21 h 30	Place Gervais Court
Vendredi 4 août	Fête de la ville à l'occasion de la Saint Roch	18 h - 00 h	Centre-ville
Dimanche 13 août	Les soirées estivales : Hommage à Quincy Jones	21 h	Pinède Daudet
Samedi 26 août	Tribal Fest'	17 h	Pinède Daudet
Samedi 2 septembre	Forum des associations	10 h - 18 h	Pinède Daudet
Samedi 23 septembre	L'opéra sur le fil... péripéties en coulisses	20 h 30	Salle Daudet
Samedi 14 octobre	Journée citoyenne	9 h - 13 h	Salle des fêtes
28 et 29 octobre	Festival Manga et arts japonais	10 h - 18 h	Gymnase David Douillet
Jedi 16 novembre	Peymeinade en scène : Pour quand ? Quelle heure ?	20 h 30	Salle des fêtes
Vendredi 17 novembre	Peymeinade en scène : Yves Pujol sort les dossiers	20 h 30	Salle Daudet
Samedi 18 novembre	Peymeinade en scène : Le repas des fauves	20 h 30	Salle Daudet
Dimanche 19 novembre	Peymeinade en scène : Tic tac toc	15 h	Salle Daudet